

# FSU

# 83

ISSN 1282-6553

# N°73

## Fédération Syndicale Unitaire VAR

### Candide.



Les raccourcis pleuvent ! Tout est si simple : il y a les gentils et les méchants, les réactionnaires et les réformateurs. Le cas de la réforme des collèges est emblématique tant le débat a été confisqué par les politiques : pour les médias, et très rapidement pour nos concitoyen-nes, deux camps se dégageaient sans aucune nuance. Le gouvernement proposait une réforme qui permettait l'égalité des élèves, l'opposition considérait qu'il s'agissait d'un nivellement vers le bas

et proposait des mesures élitistes pour les bons élèves et des mesures « adaptées » pour les plus faibles d'entre eux. Et oui, on vous l'a dit précédemment, la vie est simple ! Pour les syndicalistes que nous sommes et qui considérons que rien n'est schématique, il a parfois été difficile de se faire comprendre.

Les classes bilingues, européennes ou l'option latin ne sont pas responsables des inégalités et des difficultés du collège. Rappelons que ces dispositifs concernent très peu d'élèves. Ce n'est pas en les supprimant que l'Education Nationale pourfend les injustices sociales. La réduction des horaires des matières, le regroupement de disciplines, l'introduction -pour 20 % de l'horaire- de l'autonomie dans les établissements au bénéfice d'activités interdisciplinaires... ne permettront pas, par un coup de baguette magique, que les élèves résolvent leurs difficultés.

La solution tout le monde la connaît, elle est mise en œuvre dans les pays qui connaissent le moins les écarts sociaux en terme de réussite scolaire : il faut alléger le nombre d'élèves par classe et/ou permettre aux enseignant-es de s'occuper de moins d'élèves en multipliant les groupes ou en étant plusieurs adultes à intervenir dans la classe.

Mais qui veut donner plus de moyens à l'école ? Le gouvernement et l'opposition sont à l'unisson pour réclamer, plus de « flexibilité » et sont prêts à sacrifier l'adjectif « national » qui accompagne le beau mot « Education » : il faut « s'adapter » au terrain pourvu que cela ne coûte rien.

Il est si facile de jeter à la cantonade : « il faut être plus ferme », « il faut être plus exigeant », « il faut être juste et égalitaire » ... comme si les professeur-es ne mettaient pas en place tous les moyens en leur pouvoir pour transmettre leur savoir dans les meilleures conditions possibles et ne souhaitaient pas que tous leurs élèves réussissent !

Et non, tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes ; non il n'y a pas les optimistes d'un côté qui croient que tout se réglera par une énième réforme sans moyens et les pessimistes de l'autre qui considèrent que tout se dégrade et que les élèves « sont des veaux ». Le monde est complexe, les solutions sont à sa mesure et elles se trouvent dans le débat, la confrontation d'idées, l'écoute de celles et ceux qui sont sur le terrain.

Le 19 mai, une grève majoritaire dans les collèges a eu lieu, dans la nuit du 19 au 20, le gouvernement publiait le décret instaurant la réforme du collège. Notre premier ministre avait déjà clamé son mépris pour tous les intellectuels qui ne pensaient pas comme lui. Désormais, il refuse toutes discussions avec celles et ceux qui pensent « mal ». Que faire face à cette violence d'Etat ? Cultiver son jardin ? Ne plus voter, ne plus se battre ? La confrontation à l'autre, à la complexité, à l'échec comme à la réussite, c'est cela qui construit l'homme et la femme et qui leur donne leur grandeur. Nous devons continuer notre combat pour une société plus juste et plus émancipatrice.

Maryvonne Guignonnet, secrétaire départementale de la FSU du Var.

### SOMMAIRE

- p 2 : Réforme du collège ; rentrée 2015 des stagiaires professeurs des écoles.
- p 3 : Interview du représentant FSU au CESER ; actions des retraité-es.
- P 4 : Carte scolaire 1er degré ; brèves sur l'actualité.
- p 5 : Cio en danger ; brèves sur l'actualité.
- p 6 : Concours pour les agents territoriaux : l'aide du snuacte-fsu.
- p 7 : Contrat Plan Etat Région ; uni-es contre l'extrême droite.
- p 8 : Stage AED/ AVS.

avril, mai, juin.

# 2015

Trimestriel N° 73

Directrice de la publication  
Maryvonne GUIGONNET  
N° de commission paritaire :  
0917 S 05032

Marim, 1 rue Mansard  
83000 Toulon

## Formation 1er degré : «le pire du pire» est à venir

L'année 2014-2015 étant la première des nouveaux ESPE, nous pouvions penser qu'elle serait très imparfaite avec de nombreuses difficultés mais que cela ne pourrait que s'améliorer.

Et bien nous nous trompions. Non pas sur le fait que cette 1ère année serait balbutiante mais sur l'espoir que l'administration pourrait avoir comme objectif d'améliorer les conditions de formation.

Bien au contraire la rentrée prochaine s'annonce tout bonnement catastrophique.

En effet, les deux DSDEN du Var et des Alpes Maritimes ont décidé conjointement, contre l'avis du SNUipp-FSU, de mettre les stagiaires par deux sur une même classe en alternance toutes les trois semaines.

Non seulement les stagiaires n'auront plus un collègue expérimenté dans leur classe mais en plus ils devront réussir l'exploit de programmer chacun leur tour leur travail sur trois semaines tout en continuant le travail commencé par l'autre collègue stagiaire avant eux. Bien évidemment, il ne faut pas oublier qu'en parallèle le Master restera à valider.

Pour le SNUipp-FSU cette année ne sera pas propice à la formation pour ces stagiaires. Bien au contraire, il s'agira d'une année très difficile, piégeuse et stressante, où nos jeunes collègues ne verront qu'un niveau sur toute l'année alors que par la suite ils seront censés enseigner de la petite section au CM2 et à la SEGPA !!!

Encore une fois, le SNUipp-FSU exige qu'une refonte totale de la formation soit débattue pour redonner à tous les nouveaux enseignants les moyens de faire leur métier.

Clément Kerien.



## Réforme du collège, c'est toujours non !

La publication des décrets le 20 mai dernier, au lendemain d'une grève nationale très majoritaire dans les collèges, est intolérable. Le 11 juin, les enseignant-es ont réitéré leur refus de voir cette réforme s'appliquer à la rentrée 2016. Fondée sur l'autonomie des établissements et sur la globalisation des horaires par cycle, elle s'affranchit de tout cadrage national puisque les grilles horaires sont modulables localement à hauteur de 20 %. La dotation, laissée à la discrétion des établissements, va mettre en concurrence les disciplines et les enseignant-es. Nous refusons ce mode de gestion qui pousse les établissements à différencier leurs objectifs selon leur recrutement et les pressions sociales, au détriment d'un égal accès de tous les jeunes à la culture et aux savoirs.

### Les conséquences pour les élèves.

Sans cadrage, les 7000 collèges vont engendrer autant d'horaires différents d'un établissement à l'autre. En cas de déménagement en cours de cycle, les élèves ne pourront plus être certains de bénéficier du même volume global d'heures de cours. La diminution déguisée des horaires disciplinaires par l'introduction des dispositifs AP (aide personnelle) et EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires), va supprimer 400 heures d'enseignement disciplinaire de la 6ème à la 3ème.

### Pour les personnels.

Les programmes globalisés par cycle, avec un cycle 3 à cheval sur l'école primaire et le collège, entraîneront des difficultés de concertation pour l'application et le découpage des nouveaux programmes, la multiplication de différents conseils, conseil école-collège, conseil de cycle, ... De plus, cette réforme crée des hiérarchies intermédiaires sous l'autorité du chef d'établissement, et fait la part belle aux petits chefs que sont les futurs coordinateurs de cycles ou de niveaux, ce qui génèrera des tensions entre les personnels. Le temps de travail va augmenter avec des réunions multiples, sans compter le temps de concertation pour la mise en place des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) qui n'est pas prévu dans cette réforme.

En globalisant des enseignements scientifiques, SVT, Sciences physiques et Technologie, on nie la spécificité de chaque matière et la formation de chaque enseignant-e. Une expérimentation, l'EIST, avait déjà été tentée et, au dire de l'inspection générale, elle n'a pas apporté d'amélioration à l'enseignement des sciences. Et pourtant, l'EIST était financée ! Désormais, cette globalisation se fait sans les moyens pour les groupes et la concer-

tation. La possibilité de globalisation et d'annualisation des enseignements artistiques est tout aussi inquiétante.

### Plus d'égalité ?

La suppression des classes bilingues et des classes «euro» est présentée comme une mesure allant vers «plus d'égalité» mais elle va surtout fragiliser certaines langues vivantes. La quasi disparition des langues régionales et anciennes (il faudra les financer sur la dotation complémentaire et elles seront en concurrence avec l'organisation de groupes réduits pour les autres disciplines obligatoires) crée une baisse de l'offre de formation inacceptable : donner moins ce n'est pas introduire de l'égalité.

### Des nouveautés pédagogiques ?

Les EPI, ces enseignements pratiques interdisciplinaires, relancent le débat totalement dépassé entre enseignement pratique et théorique. Conçus sur des thèmes qui sont surtout des affichages politiques, leur intérêt pédagogique reste à démontrer. L'interdisciplinarité, construite progressivement dans et avec les disciplines est déjà pratiquée et ne peut constituer une fin en soi. Sans temps de concertation, en imposant des démarches et des contenus, nous voyons ressurgir les IDD (Itinéraires De Découverte) que les ensei-

gnant-es avaient massivement rejetés et qui n'avaient pas été facteur de réussite pour les élèves.

### En conclusion.

La ministre annonce la création de 4000 postes pour la mise en place de

cette réforme : nous attendons toujours de voir les 60 000 postes annoncés en 2012 ! Quoi qu'il en soit ces postes, s'ils sont donnés, seront étalés sur plusieurs années. En revanche, à la rentrée 2015 dans notre département, pour une baisse de 395 élèves dans le 2nd degré, nous aurons 70 fermetures de postes en collège et 29 mesures de carte scolaire ! Cette réforme constitue une nouvelle dégradation de la qualité des enseignements et des conditions de travail. Il faut une réforme qui donne les moyens de s'attaquer aux inégalités. Il faut, abaisser les effectifs par classe, prévoir des enseignements en groupes, respecter les horaires disciplinaires et la liberté pédagogique des enseignant-es mais également des programmes nationaux comportant des repères annuels. Il faut retirer cette réforme bâtie en quelques semaines sans consultation. Une réforme ne peut se faire sans l'adhésion des personnels chargés de la mettre en œuvre.

Dominique Queyroulet.





## Le CESER : à quoi ça sert ?

Richard Ghis est professeur de mathématiques au lycée Albert Camus de Fréjus. À côté de son métier d'enseignant, il occupe des responsabilités syndicales depuis plusieurs années. Secrétaire général du SNES de Nice de 1999 à juin 2013, élu depuis secrétaire régional de la FSU, il a été désigné comme un des deux représentants de la FSU au Conseil Economique Social et Environnemental Régional (CESER) PACA et élu à son bureau exécutif. Il est toujours membre du CTA de l'académie de Nice ainsi que du CAEN, ce qui lui permet d'être en prise avec la réalité du terrain.

### Le CESER : qu'est-ce que ça fait ?

C'est une assemblée chargée d'éclairer les décideurs régionaux, créée par la loi de 1992. Elle représente la société civile et sa composition est tripartite : le 1er collège, avec 39 conseillers, représente les entreprises et les professionnels non salariés ; le 3ème collège représente la tissu associatif et les organismes participant à la vie collective et enfin le 2ème collège représente les salariés. Seule la répartition des 39 membres du deuxième collège est fonction de la représentativité des organisations au niveau régional, pour les autres les décisions sont prises par le préfet de région après avis du président du conseil régional. Il y a aussi un 4ème collège avec 5 personnalités extérieures. Le travail est organisé autour de 15 commissions qui sont identiques au périmètre des 15 vice-présidents de la région Paca. Le Ceser doit rendre des avis obligatoires sur le budget et son exécution, les différents et nombreux schémas régionaux. Le CESER peut aussi s'auto-saisir ou être saisi par le président du conseil régional sur d'autres sujets.

### Tu as quelques exemples de dossiers ?

Il y a eu un gros travail dans les différentes commissions et au bureau sur le Contrat Plan Etat Région, mais je ne développerai pas (article p 7). Cela permet aux deux représentants de la FSU de faire valoir les dossiers mis en avant par les sections départementales FSU dans le cadre de la réflexion à mener sur le développement de notre territoire régional pour les années à venir.

La commission lycée a souhaité mettre en œuvre une auto-saisine sur l'utilisation des internats et leur fonctionnement dans les différents lycées de notre région. C'est l'occasion d'auditionner les différents acteurs et responsables de ce dossier. La commission a entendu les deux rectorats et la région qui ont pu faire un point précis sur l'occupation des lits par établissements par exemple. La commission a aussi auditionné les syndicats lycéens et s'est aussi déplacée dans certains lycées (visite par exemple du lycée Golf Hotel à Hyères). Pour l'heure, une synthèse de ces travaux est en préparation et fera l'objet d'un avis qui sera ou pas adopté lors d'une séance plénière du CESER et rendus publics ensuite.

Le CESER a été saisi il y a quelques mois par le président Vauzelle sur l'utilisation du foncier dans notre région. C'est un sujet à la fois très

important et très vaste. On sait les difficultés que les collègues, les lycéens, les étudiants et plus globalement les citoyens de notre région rencontrent pour se loger. Il est de plus en plus difficile de préserver un équilibre entre les différents types de fonciers (espaces verts, zones agricoles, logements, zones industrielles). De nombreuses commissions ont travaillé sur cette vaste question. On a auditionné le vice-président de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée, Sébastien Perrin, sur les futurs aménagements du bassin versant de l'Argens qui sont importants pour la population locale qui a payé un lourd tribut lors des 4 grosses inondations qui se sont produites en 3 ans. La création d'un Syndicat Mixte de l'Argens (74 communes) sera le support d'intervention : 120 millions d'euros de travaux devraient éviter certaines crues. Il est aussi prévu de travailler à la cohésion du territoire car la plaine de l'Argens est la 3ème plaine la plus fertile du monde avec 4 000 hectares irrigués par le Canal de Provence. Il y a une volonté de relancer l'agriculture dans cette zone et de mettre en place un «drive» fermier, de fournir les cantines scolaires ; volonté également de développer de l'agritourisme sous forme de randonnées pédestres le long du fleuve avec accueil dans les exploitations. Il est envisagé de monter des partenariats avec des centres de formation de techniciens de rivières pour gérer l'entretien de la ripisylve et l'Argens et de ses affluents.

### Quel est le travail, le rôle de la FSU au CESER ?

Il y a de nombreuses commissions qui voient d'ailleurs leurs responsabilités renforcées. C'est le cas de la formation par exemple. La FSU est très investie dans le Comité Régional de l'Emploi de la Formation et de l'Orientation et dans les commissions qui constituent ce comité. C'est à ce niveau que de nombreuses décisions concernant la politique de l'emploi, l'offre de formations et l'orientation sont décidées. Il est primordial que la FSU soit présente dans ces commissions et s'assure que l'on ne raisonne pas sur toutes ces questions de formation que par adéquationisme car ce serait totalement mortifère pour notre région et les jeunes. Il nous faut aussi rappeler la nécessité de services publics forts avec des personnels qualifiés et formés, car certaines composantes de notre société s'en passeraient bien...

## Les retraités disent : ÇA SUFFIT !

Ils l'écrivent avec la cartepétition destinée au Président de la République pour laquelle les neuf organisations de retraités mènent campagne jusqu'en octobre. Nous y reviendrons dès la rentrée.

Ils le traduisent en acte avec l'inter-USR varoise.

En effet, le mardi 9 juin, les organisations syndicales varoises de retraités (USR-CGC, USR-CGT, FGR-FP, SFR-FSU, LSR) ont appelé à un rassemblement devant l'Union Patronale Varoise pour défendre les retraites complémentaires, au moment où les négociations nationales sont à un tournant, avec une surenchère du MEDEF le 27 mai dernier (notamment un abattement dégressif sur les pensions complémentaires perçues avant 67 ans, une façon de décaler l'âge effectif de départ en retraite) qui a provoqué un tollé des syndicats.

Courant juin, l'inter-USR a demandé rendez-vous à plusieurs député-es pour porter nos attentes communes sur la loi d'adaptation de la société sur le vieillissement, qui n'est toujours pas votée à ce jour, et dont nous voulons aussi corriger les insuffisances. Premier rendez-vous samedi 13 juin avec G. Levy à Toulon.

Gilberte MANDON



## Le rapport alarmant de l'UNICEF

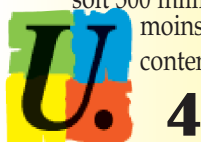
Dans un rapport daté du 9 juin, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance dresse un bilan sombre des droits de l'enfant en France. Plus de 3 millions (soit un sur cinq) vivent sous le seuil de pauvreté, 30 000 sont sans domicile, 9 000 habitent des bidonvilles et 140 000 arrêtent l'école chaque année. Le rapport pointe particulièrement «la situation inacceptable des enfants migrants non accompagnés et/ou vivant en bidonvilles».

### Pôle Emploi ? Non, Facebook...

Un sondage Odoxa pour RTL et Facebook révèle que 64% des employeurs et 84% des actifs utilisent les réseaux sociaux pour s'informer sur le marché du travail. Facebook, Twitter et LinkedIn seraient même plus efficaces que Pôle Emploi pour plus de 55% d'entre eux. Parmi les employeurs qui recrutent, 57% d'entre eux auraient déjà trouvé un collaborateur en utilisant les réseaux sociaux. La qualité des offres et leur vérification est cependant très peu louée. Pôle Emploi, les petites annonces et les cabinets de recrutement sont encore considérés comme des valeurs sûres.

### Un déficit qui se réduit

C'est le cas pour la Sécurité sociale selon le rapport de la Commission des comptes de la Sécurité sociale (CCSS), présenté lundi 8 juin. Le déficit devrait se réduire en 2015, à 13 milliards d'euros, un chiffre en amélioration de 400 millions par rapport à son budget. La branche retraite et la branche accident du travail (qui est positive) sont les bons élèves mais la branche maladie «perd» 0,6 milliard d'euros et la branche famille voit son déficit se creuser à 2 milliards d'euros, soit 300 millions d'euros de moins que l'objectif contenu dans le budget.



# Rentrée 2015 dans les écoles : le gouvernement doit revoir sa copie !

Faire réussir tous les élèves constitue notre engagement quotidien et c'est la mission qui nous est confiée par la Nation. Depuis plusieurs années, nous attendons des moyens concrets pour répondre à cette ambition, mais sur le terrain nous n'en voyons pas la couleur, bien au contraire...

Il est temps de traiter les vrais enjeux de l'école publique. Pour cela, il faut impérativement améliorer les conditions d'apprentissages des élèves et les conditions de travail des personnels avec des créations de postes à la hauteur des ambitions.

#### La situation.

Dans le Var, il manque près de 250 enseignants, à la rentrée prochaine 483 élèves de plus sont attendus dans nos écoles et l'administration nous «offre» 32 postes supplémentaires pour préparer



*Ceci n'est pas une classe*

septembre 2015. Le compte n'y est pas !



La diminution des effectifs par classe, la scolarisation des enfants de moins de trois ans, le renforcement conséquent des moyens de remplacement et de l'aide aux élèves présentant des dif-

ficultés sont aujourd'hui des nécessités incontournables.

Et quid des enfants scolarisés dans les écoles sensibles ? La refonte de la carte de l'Education Prioritaire laisse sur le carreau des écoles, des familles, des enfants qui ont pourtant bien les caractéristiques des zones sensibles défavorisées.

L'école ne réduit en rien les inégalités entre les élèves, bien au contraire, elle les augmente.

#### Ce qu'il faut faire.

La réussite des élèves et l'amélioration des conditions de travail passent aussi par du temps dégagé pour les enseignants pour les travaux pédagogiques, la rencontre avec les parents... Pour cela, l'organisation des 108 heures doit être totalement revue avec la fin des APC.

Le ministère doit également rétablir une formation des personnels répondant aux besoins professionnels des enseignants. Notre école a besoin d'enseignants formés, reconnus, exerçant leur métier dans des conditions satisfaisantes, sereines et rémunérés à la hauteur de leur niveau de qualification.

#### Pour conclure.

Moyens pour l'école, conditions de travail, salaires, ... le ministre doit maintenant répondre aux préoccupations et aux exigences des enseignants des écoles.

Cédric Turco.

## Pourquoi faire disparaître l'académie de Nice ?

Deux réunions le 22 mai et le 2 juin, un CAEN inter académique le 1er juillet, des annonces du premier ministre à la mi juillet : comment dans ces conditions s'inscrire dans une démarche qualifiée de « dialogue » dans des délais aussi contraints. ?

De nombreux projets législatifs et règlementaires, tels que la loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, la loi SANTE, la métropolisation... impactent fortement la Fonction Publique. La particularité de tous ces textes est de ne pas partir des besoins des usagers. Pour la FSU, il aurait fallu poser les enjeux stratégiques et opérationnels pour définir les différentes missions à assurer et déterminer les acteurs les mieux adaptés pour les prendre en charge. Or, la boussole c'est la réduction des dépenses publiques et il est donc normal que toutes ces réformes soient source de nouvelles dégradations

des conditions de travail, des missions, et des risques psychosociaux.

Si la FSU partage l'idée d'une parole forte de l'Etat sur les dossiers dont la compétence est partagée avec la région (orientation, construction de lycées, carte des formations, décrocheurs) et approuve un renforcement du dialogue entre les deux académies, nous dénonçons avec force toute idée de fusion des deux académies. Cette nouvelle « structure » ne répondra en rien aux besoins des usagers et des personnels. Cette nouvelle entité générera des disparitions de postes et de missions donc des mobilités forcées, géographiques et fonctionnelles.

La FSU est convaincue qu'il y a nécessité de créer des solidarités nouvelles entre les territoires et de définir un maillage permettant à la fois le développement des services publics et une certaine proximité. Toute nouvelle réorganisation territoriale devra mesurer l'amélioration du service rendu aux usagers et celle des conditions de travail des personnels.

Richard Ghis.

# Fermeture programmée des CIO départementaux.

Interrogé au CDEN du 15 juin, le Conseil Départemental du Var a précisé qu'il continuera à gérer les deux CIO départementaux pour l'année scolaire à venir et que par la suite, une discussion s'ouvrirait sur le sujet.



Mobilisation des co-psy au CIO de Brignoles.

Tout d'abord sachons de quoi on parle. Les CIO sont des services déconcentrés de la DSDEN dépendant du Rectorat. A ce titre, tous les CIO auraient dû être des CIO d'Etat gérés par l'Education Nationale, y compris ceux qui, à l'origine ont été créés à l'initiative d'une collectivité territoriale, mais les démarches administratives ont pris quelque retard. Nous en sommes encore à une mosaïque de structures, étatiques ou départementales, inégalement réparties sur le territoire français.

Faute d'avoir clarifié la situation en temps opportun, le sort de certains services de l'Education Nationale se retrouve suspendu aux décisions des Conseils Départementaux, et les personnels subissent ce malencontreux choc de simplification.

Sur les 13 CIO de l'académie de Nice, 7 se situent dans le Var, 6 dans les Alpes Maritimes. Dans le département du Var seul 2 CIO (Brignoles et Draguignan) sont gérés par le Conseil Départemental sur le plan matériel : logement, matériel de bureau, parc informatique, déplacements des conseillers d'orientation psychologues.

Les personnels ne pouvant se satisfaire de la position attentiste et des dénégations de notre administration, la FSU (SNES et SNASUB) a donc rencontré, à notre demande, des représentants



de la collectivité territoriale des Alpes-Maritimes le mercredi 21 janvier 2015 suite à l'annonce de désengagement de celle-ci.

Un premier rassemblement a eu lieu lors du CAEN du 16 février, où les personnels du CIO de Cagnes-sur-Mer et des collègues des CIO varois se sont regroupés devant le rectorat et ont exigé une audience. Une délégation (SNES, SNASUB et

FCPE) a été reçue par M. MERMIER Directeur du Cabinet où une pétition a été remise. Sans réponse satisfaisante, le personnel du CIO a décidé de continuer le combat et d'informer les collègues des CIO concernés.

Le Ministère de l'Education Nationale a communiqué la carte cible des CIO avec la suppression de 4 CIO sur les 13 existants dans l'académie de Nice. Des manifestations nationale et académique ont eu lieu le 20 mars à Paris et au Rectorat de Nice. Une délégation (SNES, SNASUB et FCPE, et du personnel non syndiqué) a été reçue par M. MERMIER Directeur du Cabinet, M. VERNISSE Secrétaire Général, le Secrétaire Général Adjoint et M. ATTAL responsable du SAIO. Le Rectorat nous a enjoint de ne pas nous inquiéter et de ne pas tirer de conclusions hâtives, les services n'en sont qu'aux premières réflexions. Concernant le Var la prévision est beaucoup plus aboutie. En effet, la contrainte géographie entraînerait la transformation des 2 CIO départementaux en CIO d'état et le regroupement des CIO de Toulon, La Seyne sur Mer et La Valette dans les nouveaux locaux attribués au CIO de Toulon. Ces prévisions sont à l'étude avec la nouvelle carte cible qui ne rentrera en vigueur que si le Conseil Départemental du Var venait à se désengager. Dans le département des Alpes-Maritimes, les personnels des CIO concernaient vont se trouver à la rentrée prochaine en affectation provisoire dans un CIO d'Etat existant, si le Rectorat ne prend pas ses dispositions rapidement. Eu égard aux bouleversements que cela pouvaient engendrer pour les personnels, conseillers d'orientation-psychologues, directeurs de CIO et personnels administratifs, nous avons demandé que tout soit fait pour éviter une rupture brutale. Nous avons souhaité que ce désengagement ne se fasse pas sans qu'il y ait discussions et consultations des organisations syndicales.

Lors de l'audience au Ministère, nous avons été informés que chaque académie pouvait faire des propositions et que chaque situation serait étudiée.

Nous avons demandé un groupe de travail, afin de discuter de la carte cible des CIO et une présentation au prochain CTA. Le combat continue, nous n'accepterons pas la destruction des CIO qui sont un service de proximité, et nous serons toujours auprès des collègues pour défendre leurs intérêts.

Jean-Pierre Laugier, SNES-FSU,  
Antonia Silveri, SNASUB-FSU,  
Françoise Hennecart COPsy-DCIO FSU.

## Les TER : la dérive !

C'est la conclusion d'une enquête de l'UFC-Que Choisir publiée fin mai. Les frais d'exploitation (5,1 milliards d'euros en 2013) ont ainsi manifestement explosé en dix ans : + 87 %. Sur la même période, le nombre de trains mis en circulation a bien sûr augmenté mais cet accroissement a été bien moins rapide que l'envolée des coûts d'exploitation. De plus, la SNCF a bénéficié des investissements colossaux des régions (7,33 milliards d'euros depuis 2002) pour acquérir un matériel roulant, plus performant et donc normalement moins cher à exploiter...

De nombreuses régions lui reprochent de faire de la rétention d'information lorsqu'il s'agit de fixer le montant des redevances qu'elles doivent lui verser pour faire rouler les trains.

## En tout bien tout honneur !

Vous reprendrez bien un Airbus ! Non ? Un Rafale alors...C'est probablement ce qu'a dû proposer François Hollande, le 05 juin, lors de la petite cérémonie qui a suivi la remise de la légion d'honneur à Akbar al-Baker, le patron de Qatar Airways. Début mai, Le Monde rapportait qu'à la suite de la signature du contrat de vente de 24 Rafale au Qatar, le pays du Golfe avait obtenu en contrepartie des "droits de trafic supplémentaires vers la France pour sa compagnie aérienne". Une contrepartie rapidement démentie par François Hollande, mais la remise de cette légion d'honneur n'est pas de nature à rassurer Air France qui redoute la concurrence de ce puissant rival.

Brèves sur l'actualité  
réalisées par  
Benoît Casals.

## Plus que jamais la FSU et l'intersyndicale restent « unies contre l'extrême-droite ».

La FSU 83 a participé récemment à deux journées de réflexion sur l'extrême droite. Les témoignages des différents acteurs de l'éducation, du secteur culturel, des associations et des services municipaux ont été recueillis afin de déconstruire le discours FN et de mettre à jour son imposture sociale. Il s'agit aussi de combattre l'extrême-droite en mettant en avant les pratiques des élu-es /employeurs des collectivités territoriales.

Une première journée a eu lieu le 6 mai 2015, à Béziers dans l'Hérault, des syndicalistes CGT, FSU, Solidaires venus de toute la France ont poursuivi l'action intersyndicale initiée en janvier 2014.

Une seconde journée s'est déroulée à Marseille le 7 Juin 2015. Elle s'est davantage tournée vers la situation régionale tout en s'élargissant aux citoyen-nes, acteurs associatifs et aux partis politiques présents dans le cadre des observatoires départementaux.

Les deux journées ont été organisées par ateliers :

- la politique sécuritaire des municipalités FN,
- le FN face au monde du travail,
- le FN et l'égalité des droits,
- la culture, l'éducation et le tissu associatif...

Ces ateliers ont permis à chacun-e de prendre la parole. Une mise en commun et une analyse du succès électoral du FN ont été l'occasion de réfléchir aux moyens syndicaux à mettre en place pour endiguer la montée du FN.

Suite page suivante .....

## Le Snuacte à vos côtés tout au long de votre carrière.



**SnuACTE - FSU**

Lors d'un point d'info fait par le DRH de la région PACA au cours du CT du 03 avril 2015, nous avons appris que la collectivité territoriale mettait fin au recrutement à l'ancienneté. À compter de cette année, la stagiairisation se fera par le biais d'un QCM sur 30 points, d'un oral sur 20 points avec un ajout de 2 points par année d'ancienneté en tant que «contractuel régional».

### Quelques explications sur le QCM et l'oral.

D'abord le QCM : il est composé de 40 questions. Deux sessions ont été organisées le 20 mai, l'une à 13h30 et l'autre à 14h45. Environ 414 personnes ont été convoquées.

Sur la notation :

- 1 point par réponse juste
- 0 pour absence de réponse
- 1 par réponse fautive

Celles et ceux qui n'ont pas réussi le QCM en ont été informé-es par courrier mentionnant leur note. Pour pouvoir participer à l'oral, il fallait obtenir une note supérieure à 18. Pour les reçu-es, une convocation a été envoyée stipulant le jour et la date de l'entretien.

L'entretien oral : 179 personnes ont été convoquées Les contractuel-les issu-es de la liste CSM (en poste avant le 31 décembre 2010) ont été exempté-es d'oral et 20 points leur ont été attribués.

L'entretien de 30 minutes se décompose ainsi :

1. Présentation du candidat (5/7 minutes) ;
2. Questions du jury qui intègrent éventuellement des mises en situation (15/20 minutes) ;
3. Éventuellement réponses aux questions du/de la candidat-e.

La composition du jury :

- un représentant de la DRH ;
- un chef d'équipe ;
- un proviseur ou un gestionnaire des lycées.

Les candidat-es admis-es sur la liste principale, recevront à la mi-juin un courrier avec la liste des postes vacants. Ils/elles auront 10 jours de réflexion avant la réunion de « choix des postes » prévue fin juin.

Après cette phase s'il reste encore des postes vacants, les agents sur la liste complémentaire seront contactés.

### Une formation.

Fidèle à ses engagements pendant la campagne des élections professionnelles le SNUACTE FSU a décidé, au lendemain du CT du 03 avril, d'apporter une aide aux contractuel-les syndiqué-es en mettant en place, le samedi 23 avril au lycée Dumont d'Urville à Toulon, une préparation au QCM.

197 personnes étaient présentes.

La formation étaient basées sur 6 modules :

- l'institution régionale ;
- le fonctionnement d'un EPLE ;
- la sécurité ;
- les missions d'un ARL ;
- une mise en situation avec un diaporama ;
- des questions/réponses avec un support de 140 diapositives explicatives.



Voulant être au plus proche des collègues reçus au QCM, nous avons continué à être à leurs côtés le samedi 30 mai où une préparation à l'oral a été faite par le biais d'ateliers et de mises en situation.

### Le bilan.

Aujourd'hui, la FSU est la seule organisation syndicale à avoir mis en place un tel dispositif dans un laps de temps très court

Nous espérons qu'au travers de ces deux formations, la FSU a permis aux contractuel-les d'aborder ces différentes étapes avec moins d'angoisse, plus de sérénité et un complément de connaissances. Nous espérons surtout leur avoir apporté des réponses conformes à leurs attentes. Les retours que nous avons eus ont d'ailleurs été très positifs.

Nonce Biondi.

**LA TERRITORIALE**  
**C'EST NOUS!**

## Le CPER décliné dans le Var.

1.6 milliards d'euros vont être débloqués sur la durée du prochain contrat qui couvre les années 2015 à 2020. Il faut préciser que les opérations présentées seront co-financées par les autres collectivités territoriales (Conseil Général, communauté de communes, communes). Ces moyens budgétaires seront consacrés pour 45 % d'entre eux au transport, pour près de 20% pour le développement des territoires et pour 15 % pour l'enseignement supérieur et la recherche.

La FSU du Var avait défendu la réouverture de la ligne Carnoules-Brignoles-Gardanne car il paraissait indispensable de désenclaver cette partie du département de plus en plus urbanisée du fait du prix du logement sur TPM, avec des populations faisant des trajets coûteux vers Toulon. Nous avons aussi insisté sur l'offre de formation, la construction de logements étudiants, la rénovation du campus de la Garde et de Toulon ainsi que sur l'aide à apporter à la recherche afin que l'Université de Toulon-La Garde puisse se développer. Nous avons aussi soutenu le projet de la CGT qui milite depuis des années pour l'implantation d'une filière de destructions des bateaux en fin de vie.

Lors de la réunion plénière nous avons pu encore constater que les tensions étaient vives entre intercommunalités, certaines se plaignant d'être moins considérées que TPM. Il semblerait aussi que des mairies et des intercommunalités n'aient pas compris pourquoi leurs projets n'avaient pas été retenus. En fait, ces projets n'entraient pas dans les axes du CPER ou n'avaient pas été présentés suivant la procédure pourtant largement expliquée

lors d'une précédente rencontre ...

La FSU, elle, avait bien fait les choses ! La ligne ferroviaire est désormais à l'étude : ce n'est pas suffisant pour nous bien entendu mais nous suivons le dossier ; la modernisation de la ligne Toulon-les Arcs se poursuit, une troisième voie devrait voir le jour entre la Seyne et la Pauline et une gare devrait être créée à Sainte Musse pour desservir l'hôpital. Pour le supérieur, la construction de 200 logements sur le site du lycée Dumont est acté ; la faculté des sciences verra certains de ses bâtiments reconstruits ; l'IUT sera en partie rénovée. Des financements seront aussi donnés à des opérations « recherche » ainsi qu'à des projets dits « d'innovation ». Nous avons interpellé les élu-es sur le supérieur : en effet une partie du financement viendra du Conseil Départemental et de TPM : on nous a répondu que tout cela était discuté et devrait déboucher favorablement ... mais le désengagement de l'Etat pèse lourdement sur les collectivités. La filière de démantèlement et de dépollution des navires figure aussi comme un grand projet désormais recensé : cela pourrait être la source de nombreux emplois et développer en amont des formations nouvelles si ce projet voit enfin le jour. Le travail syndical a donc été très positif et source de projets : c'était un exercice nouveau pour nous et force est de constater que nous avons pu faire avancer des dossiers grâce à des contributions bien construites et aux travaux de nos élu-es au CESER (Conseil Economique Social et Environnemental régional).

Maryvonne Guignonnet.



... suite de la page 6.

Ces journées, pour différentes qu'elles soient dans leurs modalités ont été riches d'échanges et ont réuni plusieurs centaines de personnes venues d'horizons divers.

Que ce soit en raison de la nature des thèmes abordés et du danger que représente très concrètement l'application de la politique d'exclusion et de discrimination de l'extrême-droite, la FSU 83 a toute sa place dans ces rencontres et est bien décidée à poursuivre l'action et la réflexion communes.

Coline Rozerot

**UNIS**

CONTRE l'extrême droite  
POUR le progrès social  
et l'égalité des droits

CGT  
FSU  
SOLIDAIRES  
UNEF  
UNL  
FIDL

### Les PEP.

Créée en 1915 pour organiser la solidarité laïque envers les orphelins de guerre, les Pupilles de l'Enseignement Public vont fêter leur centenaire cette année. Association complémentaire de l'Education nationale, l'ADPEP du Var continue aujourd'hui à organiser la Solidarité envers les enfants en difficulté sociale ou en situation de handicap. Avec les 99 autres associations PEP de France, son objectif est de faciliter leur épanouissement en agissant pour une société inclusive, laïque et solidaire. Dans son AG du 22 avril 2015, l'association PEP83 a lancé une alerte : avec la crise, le nombre des demandes d'aide pour envoyer les enfants en séjours de vacances ou en classes de découverte augmente tandis que



les subventions des municipalités diminuent du fait de la baisse des dotations de l'Etat. Les cotisations des adhérents, établissements, écoles, lycées, collèges, sont loin de couvrir ces baisses. Ces cotisations financent les bourses, les secours d'urgence en cas de décès des parents et la solidarité. Outre leur centre d'accueil de CHANTEMERLE (classes de découverte) à Seyne les Alpes, les PEP 83 gèrent aussi des services par des conventions avec les ministères concernés. Le SAPAD envoie des professeurs au domicile des enfants malades. Les Services d'accompagnement à l'autonomie pour malvoyants et malentendants leur permettent de poursuivre et de réussir leurs études. Le CMPP de Draguignan apporte des soins pour les troubles comportementaux et les handicaps moteurs. Le Sessad

(Service de soins à Domicile) du Muy intervient sur l'Est du Var, celui de Dominique Mille à Toulon est géré par les PEP 06 spécialisés dans les troubles moteurs, travaillant selon des méthodes très en pointe avec la Fac de médecine de Nice.

Pour animer tous ces services une vingtaine de bénévoles militants PEP s'appuient sur une centaine de salariés très qualifiés, dont les diplômes sont reconnus et validés par le Ministère de la Santé et par celui de l'E.N. (Médecins, orthoptistes, orthophonistes, psychologues, CAPA SH etc...)

Parmi les enseignants du Var, rares sont ceux qui n'ont pas eu à accueillir dans leur classe un de ces élèves en situation difficile. Pour plus d'information vous pouvez consulter le site <http://pep83.org>

Jean Pierre Andrau



# Précarité : il ne faut pas en rester là !

Sous l'égide de la FSU, le SNUipp et le SNES ont organisé un stage spécial «Précaires» le jeudi 28 mai au lycée Dumont d'Urville à Toulon.

Ce stage a rassemblé plus de 70 personnes : des EVS aide à la direction, des AVS en CUI, des AESH, des AED\*.



Le stage était animé par Arnaud Malaisé du SNUipp national et Augustin Cluzel du SNES national qui ont pu répondre aux nombreuses questions. La multiplicité des types de contrats créant une certaine confusion, il était utile d'apporter des précisions sur les différents statuts et modalités de chacun d'entre eux. Si l'on est AVS ou EVS en CUI le contrat est de droit privé, si l'on est AED ou AESH le contrat est de droit public, ce qui aura des incidences sur :

- la durée du contrat, l'employeur / payeur
- le temps de service et l'emploi du temps
- la modulation-annualisation
- les activités salariées complémentaires, dans et hors éducation nationale
- les autres droits : Congé maladie, Transports, Maternité/parentalité, Autorisations d'absences diverses, Allocations chômage
- la formation d'adaptation à l'emploi pour les AVS, professionnelle pour CUI
- les congés formation, le DIF ou CPF, les stages
- les débouchés professionnels, concours Education Nationale et autres, la cdisation.

## Pourquoi un stage «précaires» ?

Cette journée a permis de rassembler des agents qui, compte-tenu de leur statut, n'ont pas l'habitude de se retrouver pour évoquer leurs conditions de travail. La précarité de ces contrats est souvent un frein à la lutte contre l'atteinte aux droits du travail or ceux-ci sont souvent bafoués par leur hiérarchie (horaires qui dépassent le contrat, formation obligatoire non proposée,

journée de solidarité effectuée doublement, autorisations d'absence pour concours refusées,... les exemples ne manquent pas).

Cette journée aura permis de prendre conscience de l'appui que pouvait constituer le syndicat en cas de conflit avec la hiérarchie et que l'action collective au sein du syndicat pouvait être porteuse d'avancées.

Si la professionnalisation des AESH a fait un grand pas (possibilité d'accéder à un CDI après 6 années de CDD), ces avancées restent insuffisantes en matière de salaire, de temps de travail et de sécurité de l'emploi et laissent sur le carreau la majorité des contrats CUI et les autres AED. D'autre part, le diplôme ne sera mis en place qu'en 2016.

10 ans après la loi sur le handicap, 8 ans après les premiers recrutements d'EVS, 18 ans après les premiers emplois-jeunes, la situation de ces personnels précaires n'a cessé de se dégrader. Suite à ce stage, le besoin s'est fait sentir de se retrouver à la rentrée pour envisager des formes d'actions afin d'interpeller le Ministère sur leur avenir professionnel et la nécessaire évolution de ces emplois.

Isabelle Jouas

\*Signification des sigles :

**EVS** : Employé de vie scolaire (aide à la direction)

**AVS** : Auxiliaire de vie scolaire

**AED** : Assistant d'Education (il en reste nationalement un millier seulement dans le 1er degré, ce sont les surveillant-es du 2nd degré. Environ 3 000 AED travaillent dans l'académie de Nice)

**AESH** : Accompagnant d'élèves en situation de handicap (représentent 26000 emplois-1er et 2nd degré confondus- dont presque 4000 en CDI)

**CUI** : contrat unique d'insertion (représentent 56000 emplois dans le 1er degré)



## A QUI S'ADRESSER ?

**FSU**

**83**

Enseignement  
Éducation  
Recherche  
Culture  
Formation

### FSU - Bourse du Travail

13, Avenue Amiral Collet, 83000 TOULON  
Tél : 04.94.93.04.40 Fax : 04.94.93.04.74  
Email : fsu83@fsu.fr ; site : http://sd83.fsu.fr

### Instituteurs, Profs des Ecoles, Pège SNUipp

GIUSIANO Julien, Immeuble le Rond point -  
Avenue P et M Curie, 83160 La Valette  
Tél. 04.94.20.87.33 Fax 04.94.20.87.34

### Enseignement secondaire SNES

Dominique QUEYROULET, Coline ROZEROT,  
208 rue Emile Ollivier, 83000 Toulon  
Tél./ Fax : 04.94.92.36.77

### Education Physique SNEP

Amar GUENDOOUZ / Gérard PERMINGEAT /  
Fabienne RAIMBAULT / Brigitte REBOUT,  
Tél : 04 93 86 19 52,  
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 Toulon

### Lycées professionnels SNUEP

Andrée RUGGIERO, FSU Var, 13 Av Amiral  
Collet 83000 Toulon Tél : 06.79.44.06.81

### Agents, Techniciens de labo, Ouvriers et Services agents territoriaux SNUACTE

Nonce Biondi, nbiondi@regionpaca.fr ;  
Patrice Espenon, pespenon@regionpaca.fr ;  
Valérie Dalmasso (agents de labo) au  
06 11 18 62 29

### Enseignement supérieur, SNESUP

Emilie Devriendt, emilie.devriendt@univ-tln.fr

### SNU POLE EMPLOI

Viviane Driquez tel : 04 91 43 43 22  
FSU Var, 13 av Amiral Collet, 83000 Toulon

### Environnement SNE

Eric SERANTONI tel : 06 83 99 14 84  
Parc National de Port Cros  
Castel Ste Claire 83400 Hyères

### Personnels de l'administration Pénitentiaire

**SNEPAP** Gautier SCHONT Annick KOURIO,  
SPIP,146 av Maréchal Foch, 83000 Toulon,  
04 94 92 52 12

### Protection Judiciaire Jeunesse SNPES - PJJ

Lily Kinane, halima.kinane@free.fr

### Technique agricole public SNETAP

Brice Fauquant, brice.fauquant@educagri.fr

### Inspection SNPI

Claude Fauvelle, claude.fauvelle@ac-nice.fr

### Infirmières conseillères de santé SNICS

Administration scolaire, universitaire, biblio-

thèques **SNASUB**

Equipement (DDE) **SUP'Equip**

Assistants sociales **SNUAS FP**

FSU VAR,13 Av Amiral  
Collet 83000 Toulon



### FSU PACA

Bourse du travail,  
23 bd Charles Nedelec,  
13331 Marseille cédex 3